

## Enquête noyades : point de situation au 10 août 2006

### 796 cas de noyades sont survenus entre le 1er juin et le 9 août en France

---

Entre le 1er juin et le 9 août 2006, l'InVS, en collaboration avec la Direction de la défense et de la sécurité civile, a déjà recensé 796 noyades accidentelles, dont 269 ont été mortelles. Parmi ces 796 cas, 54 % ont eu lieu en mer, 18 % en piscine (tous types confondus), 13 % en plan d'eau, 11 % en cours d'eau et 4 % dans d'autres lieux (baignoires bassins...).

On compte 83 cas de noyades en piscine privée familiale, dont 39 % (32) a donné lieu à un décès. Sur ces 83 cas 53 concernaient des enfants de moins de 6 ans, dont 15 en sont décédés. Plus de la moitié des noyades en mer concernait des personnes de 45 ans et plus. Parmi les 269 décès consécutifs à une noyade accidentelle, 33 % sont survenus en mer, 24 % sont survenus en cours d'eau, 24 % en plan d'eau, 15 % en piscine, et 5 % dans d'autres lieux.

La prévention reste le premier moyen de protection contre les noyades accidentelles. Quel que soit le lieu (mer piscine, plan d'eau...) et quel que soit l'âge, il est essentiel de garder à l'esprit quelques conseils indispensables afin de se protéger soi-même mais aussi de protéger son entourage.

Pour consulter le rappel des conseils de prévention : voir le [communiqué du 12 juillet](#) sur notre site ainsi que le [site de l'Inpes](#).

**Pour plus d'information :**

<http://www.interieur.gouv.fr>

<http://www.inpes.sante.fr>

<http://www.logement.gouv.fr>

<http://www.invs.sante.fr/surveillance/noyades/default.htm>